

REFLEXIONS SUR L'AUTOGESTION

par Harris Puisais

Les néo-colonialistes qui gardent encore la nostalgie de l'Algérie des gouverneurs généraux, et les censeurs politiques opposés au gouvernement algérien parce qu'ils n'y sont pas ou n'y sont plus, portent le même jugement sur les mesures socialistes prises depuis un an par Ben Bella et ses ministres :

« Elles ont été prises trop tôt, à l'occasion d'une crise politique, et sans avoir été suffisamment étudiées. Elles ont désorganisé l'économie algérienne. Celle-ci n'était pas encore apte à en assurer l'application. »

Et, comme toujours en la matière, il est juste de trouver de nombreux exemples de détails pour appuyer cette thèse. Mais ce qui compte c'est l'orientation générale donnée à l'économie algérienne, même s'il faut en corriger les excès ou les insuffisances.

On ne peut à la fois vouloir édifier un régime socialiste et conserver les anciennes structures du capitalisme colonialiste.

Dans un premier temps, tout au moins, l'erreur la plus grave serait de vouloir donner vie à un système hybride. Il se peut que sous cette forme des résultats spectaculaires soient enregistrés, surtout si on continue à vouloir faire une comparaison avec les statistiques de l'époque colonialiste. Mais l'indépendance politique ne peut s'assortir d'une semi-tutelle économique. Celle-ci très vite impose ses exigences. Et le résultat final est alors soit une intégration à des groupes de pression, soit une crise politique préluant une nouvelle poussée révolutionnaire. De toute manière ce système ne peut s'établir qu'en méconnaissant l'avis des travailleurs, en refusant la libre discussion avec les syndicats, en établissant une bureaucratie, techniquement téléguidée par des intérêts particuliers même s'ils ne sont pas systématiquement hostiles à ceux du pays où ils ont droit de cité.

Les décrets de mars 1963

J'ai connu, en 1963, les nombreuses propositions faites en Algérie, par les sociétés qui

contrôlent l'économie de bien des pays d'Afrique Noire. Et la C.F.A.O., et le groupe Rothschild, par exemple, s'intéressaient beaucoup à l'organisation du commerce ou du développement du tourisme. Bien entendu, pour cela, conseillaient-ils au frère algérien de prendre un certain nombre de mesures dites « libérales » en confiant à des sociétés métropolitaines la gestion directe des secteurs les plus importants de l'économie algérienne.

Il y avait donc un choix à faire en 1963.

En tenant compte du fait que depuis l'indépendance, les Européens avaient massivement quitté l'Algérie, créant un « vide » économique qui aurait pu être tragique pour la population algérienne.

En tenant compte que la masse paysanne algérienne (de loin, celle qui avait été la plus exploitée par le colonialisme) devait faire face à cette situation créant ainsi les conditions irréversibles d'une véritable « réforme agraire ».

En tenant compte que l'indépendance c'était la victoire du peuple, et que celui-ci désirait voir s'instal-

« Notre marche vers le socialisme doit être conçue en fonction de ce que nous sommes, de ce qui est particulier à notre pays, de ce qui lui est spécifique. »
Ben Bella.

ler un régime totalement différent du colonialisme. Le paysan pauvre ne demandait qu'une chose : que la terre soit à ceux qui la travaillent, l'ouvrier des villes souhaitant ne plus être exploité et pouvoir dans la dignité, exercer un vrai métier, les chômeurs, pas tous professionnels, on l'oublie trop, espérant que l'indépendance ce serait le droit au travail pour tous.

Le choix ne pouvait donc s'inspirer que de ces états de fait.

Quand un peuple a lutté pour sa liberté, pour sa dignité, et pour plus de justice, on ne peut trahir

ses aspirations.

C'est sans doute prendre le chemin le plus long et le plus difficile.

C'est prendre le risque de voir parmi ce peuple, naître l'opposition, chez les plus patients.

C'est certes ne pas pouvoir régler tous les problèmes.

Mais qui le pourrait ?

En tout cas le choix fait en 1963 de créer par l'autogestion les conditions d'accès au socialisme nous a toujours, quant à nous, paru être le choix courageux et logique qu'il fallait faire.

Il était honnête de ne plus entretenir d'équivoques sur la notion des « biens vacants ». Les ordonnances de 1962 avaient été prises pour permettre le retour des Français. Ceux-ci traumatisés par les actes de l'O.A.S., enfermés dans leur psychose de peur et dans leur complexe de supériorité, avaient pour la plupart fait le pari que sans eux l'Algérie sombrerait dans le chaos. Ils ne trouvèrent du reste en France, personne sur le plan officiel, pour leur conseiller de retourner en Algérie, sous la sauvegarde française telle que la définissaient les accords d'Evian. Au contraire, le gouvernement français, à sens unique et avec primes à l'appui, organisait cet exode, comme si lui aussi avait fait le même pari sur l'incapacité à se survivre de l'Algérie indépendante. Le gouvernement algérien ne pouvait donc que prendre acte de cette situation.

L'autogestion et ses problèmes

Oh ! certes, l'autogestion fut combattue. Et elle a encore ses insuffisances. Mais objectivement pouvait-elle mieux réussir !

Que la production ait baissé!

Que les travailleurs, encore inadaptés à leurs tâches aient connu des difficultés pour faire marcher leur ferme ou leur entreprise !

Que le climat économique conditionne « l'attentisme » de certains ou « la fuite » d'autres !

Que certains secteurs doivent être réorganisés à la lumière de l'expérience acquise !

Certes tout cela est vrai, mais normal.

Bien plus important est le fait que les travailleurs aient pris conscience du rôle qu'ils avaient à jouer et de l'importance de leur tâche.

Pensez que dans le secteur agricole, il va falloir cette année autogérer près de 3 millions d'hectares et que cela ne pourra pas la première année se réaliser sans qu'objectivement de grandes difficultés ne soient toutes surmontées ! Mais pour avoir vu comment les anciens fellahs, à l'oc-

casion de leur congrès, savaient cerner leurs problèmes, je suis certain que peu à peu ils en triompheront.

Le caractère socialiste de la révolution algérienne est un fait. Les travailleurs gèrent :

— plus de la moitié des terres cultivables ;

— près de 450 entreprises industrielles (mais <avec> seulement encore 12 % de l'effectif des travailleurs).

Rien en Algérie ne pourra se faire sans eux ni contre eux.

C'est la raison pour laquelle, je suis personnellement attaché à ce que soit mieux organisé le secteur de la commercialisation des produits du secteur socialiste.

Les insuffisances sont trop nombreuses, les incapacités trop voyantes, les intérêts parfois encore trop particuliers.

Les congrès de mars et avril : le Parti et les syndicats

Et quand ils ont pour conséquence, des ventes à prix trop bas par l'intermédiaire de semi-monopoles, ou des retards à la signature de contrats qui font perdre plusieurs milliards à l'économie algérienne, je dis qu'il faut les dénoncer et en informer le Parti et le gouvernement.

Ces pratiques ne pourraient être comprises par les travailleurs et ils ne les ignorent pas toujours.

Dès maintenant nous pensons que le ministre de l'Economie nationale peut en ce-domaine prendre les mesures qui s'imposent. Nous reviendrons du reste sur ce problème de la commercialisation dans un prochain article.

Cette semaine s'ouvrent à Alger les travaux du Congrès du Secteur industriel autogéré. C'est un congrès d'organisation qui devra justement faire le point sur les problèmes de l'autogestion.

Il apparaît dès maintenant que l'accent sera mis sur le rôle prépondérant que les travailleurs doivent jouer face à une tendance administrative plus confuse et plus paralysante. Il sera intéressant de suivre les discussions qu'ouvrira le débat sur l'intéressement des travailleurs à la gestion de leurs entreprises. Le gouvernement algérien abordant ainsi avec le problème des investissements l'une des phases les plus essentielles de l'économie socialiste.

D'autre part vers le 20 avril s'ouvriront les travaux du congrès du F.L.N.

Dès maintenant la discussion du rapport de la

commission chargée de son organisation est commencée.

Nous souhaitons que ce congrès permette de bien situer le rôle du Parti dans la vie politique et économique de l'Algérie, et définisse également les rapports devant exister entre le Parti et les syndicats.

Pour notre part nous souhaitons qu'une nouvelle bureaucratie de parti ne se substitue pas à celle de l'administration et nous pensons que si le Parti doit expliquer, animer et contrôler, il ne doit en aucun cas se substituer à l'action des syndicats. De cet équilibre entre Parti et syndicats doit naître tout l'équilibre du socialisme algérien.

Voilà les travaux et les perspectives qui attendent les travailleurs algériens. Ils vont faire le point de leur réalité et de leur vitalité.

Comprenez que nous ne pouvons rester indifférents lorsque le socialisme est concerné.



(Photo Keystone.)

« Vous croyez vraiment que les dictateurs se promènent comme cela, au milieu du peuple ? »

Tableau de la répartition des terres du secteur autogéré

Cultures	hectares	% du total Algérie
Céréales	774.000	24,5
Légumes secs	26.500	35
Fourrages artific.	46.600	57,5
Cultures industr.	11.800	46
Cultures maraîch.	29.700	48
Vignobles	330.000	89,5
Arbres fruitiers..	70.000	35
Prairies naturel.	14.000	42,5
Terres cultiv.	1.302.600	32,5
Jachère	748.000	25,5
Terres cultiv.	2.050.600	29,5
Pacag. et parc.	518.400	5,6
	2.569.000	15,8
Terres improduct.	76.700	14,5
Superficie totale des terres du secteur socialiste	2.645.700	15,7

Ce tableau souligne l'importance capitale du secteur autogéré pour l'agriculture algérienne. En effet, avec moins de 1/6 des terres agricoles de l'Algérie, il représente 1/3 des surfaces cultivées et la quasi-totalité des cultures riches (9/10 du vignoble, la moitié des cultures maraîchères et industrielles, le tiers seulement des arbres fruitiers, mais, en réalité les 5/6 des agrumes).

L'inventaire définitif du secteur autogéré comprendra :

En plus : Les propriétés nationalisées ayant appartenu à des Algériens.

En moins : Les propriétés appartenant à des Européens ayant opté pour la nationalité algérienne.